

COMPTE RENDU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

10 .11. 2022

SALLE POLYVALENTE

Membres présents

Représentants des familles :

- Mme FLORET (fille de Mme FLORET)
- Mme GARET (fille de Mme CLAIRACQ)
- M. STECKLER (fils de Mme STECKLER)
- M. BOILLOT (fils de Mme BOILLOT)
- M. EJARQUE (fils de Mme EJARQUE)
- Mme LACROIX (fille de Mme COUX)
- Mme MUGNIER (épouse de M. MUGNIER)

Représentants des habitant.e.s :

- Mme PIANTONI Fernande
- Mme BOUVRET Clarisse
- Mme CHAGOT Marie-Antoinette
- Mme GRANGE Lucienne
- Mme STECKLER Marie-Rose
- Mme GANDY Geneviève
- Mme SADOUX Raymonde
- Mme REVERDY Pierrette
- M. ROUSVILLE Jean-Luc

Représentant de l'organisme gestionnaire :

- M. COUDURIER Jean-Pierre

Assistent à la réunion et l'animent :

- Mme ROGEZ Clotilde, directrice EHPAD
- Mme CHARRIERE Céline, aide-soignante
- Mme TROLONG-BAILLY Cécile, médecin -coordonnateur
- M. DAMESIN Axel, intervenant en activités physiques adaptées
- Mme COTTET Audrey, assistante administrative
- Mme AUVARO Christelle, animatrice

Point sur la situation sanitaire et sur les fêtes de fin d'année

Le docteur TROLONG-BAILLY fait un état des lieux sur la situation sanitaire infectieuse :

⇒ Grippe :

- *Au sein de l'EHPAD* : la campagne de vaccination antigrippale a eu lieu il y a 15 jours
- *En Savoie* : Pour l'instant il n'y a pas de vague

⇒ La covid :

- *Au sein de l'EHPAD* : La campagne de vaccination se fera les jeudis 17 et 24 novembre pour 70 habitant.e.s. avec le nouveau vaccin
- *En Savoie* : l'indice est très élevé

Rappel :

Lors des visites le masque est recommandé mais pas obligatoire, il est conseillé de différer vos visites en cas de symptômes grippaux ou de porter le masque.

Pour les résidents qui souhaitent que le personnel ou les visiteurs gardent le masque, une information est affichée sur leur porte de chambre.

Christelle, l'animatrice, rappelle toutes les festivités qui vont avoir lieu en décembre pour les fêtes de fin d'année :

- ⇒ *Le vendredi 9 décembre* : repas des habitant.e.s. et de leur proches et du personnel. Ce repas réunit les habitant.e.s, leurs proches et le personnel. Il est suivi d'une animation musicale. En tout environ 200 personnes seront présentes. Il serait judicieux de faire un rappel sur les gestes barrières et de demander aux personnes présentant des symptômes grippaux de s'abstenir de venir au repas.
- ⇒ *Le mercredi 14 décembre* : Arbre de Noël des enfants du personnel. Les enfants participeront avec les habitant.e.s à des temps de jeux interactifs tel que le wii-bowling ou à des jeux de société. Les enfants prendront le goûter à l'extérieur.
- ⇒ *Le vendredi 16 décembre* : Présence des artistes qui remettront aux habitant.e.s./familles/personnel le catalogue d'exposition des œuvres exposés à l'EHPAD

Bernadette CHAVOUET, agent technique et référente hygiène refait un point avec tout le personnel soignant sur les bases de l'hygiène.

A l'unanimité, au tour de la table tout le monde est d'accord pour que les festivités soient maintenues telles que prévues.

Point sur les tarifs des repas

Depuis le 1^{er} octobre 2022, le tarif des repas de midi pour les invités extérieurs est passé de 7€50 à 9€50.

Changement du Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le conseil de vie sociale est une instance élue par les habitant.e.s et les familles favorisant l'expression et la participation des habitant.e.s et de leurs familles à la vie de la structure.

Le rôle du CVS est d'améliorer le quotidien et le cadre de vie des habitant.e.s de l'EHPAD.

Présidé par un représentant des habitant.e.s ou des familles, le CVS donne son avis et fait des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de l'établissement : qualité des prestations, amélioration du cadre de vie, amélioration de la qualité des accueils et des accompagnements.

La fréquence est de 3 réunions par an au minimum.

Le conseil de la vie sociale doit comprendre au moins :

- Deux représentants des habitant.e.s
- Un représentant des familles
- Un représentant du personnel
- Un représentant de l'organisme gestionnaire

Suite aux problèmes qu'il y a eu dans les EHPAD, il y a eu une réforme des CVS du décret du 25 avril 2022 qui vise à élargir la part des usagers, ces dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2023 ;

La nouvelle réforme prévoit la composition du CVS comme suit :

- Deux représentants des habitant.e.s
- Deux représentants des familles
- Un représentant du personnel
- Un représentant de l'organisme gestionnaire
- Un représentant des mandataires judiciaires à la protection des majeurs (ATMP/UDAF)
- Un représentant des bénévoles
- Le Médecin-coordonnateur
- Un représentant des membres de l'équipe soignante

Le nombre des représentants des personnes accueillies, de leur famille ou de leurs représentants légaux doit être supérieur à la moitié du nombre total des membres du conseil.

Nous devons donc refaire des élections au 1^{er} janvier 2023.

Mme FLORET suggère que les autres familles puissent contacter les représentants des familles pour pouvoir préparer en amont le CVS.

Pour Mme GARET, idéalement il devrait y avoir un représentant des familles par unité ou étage.

M. EJARQUE ne pense pas que des élections soit nécessaire.

M. COUDURIER, quant à lui, trouve que des élections ont du sens que s'il y a beaucoup de monde.

M. BOILLLOT propose qu'une note de mission soit établie pour les représentants des familles.

Il a été décidé qu'en janvier nous ferons un appel à candidature et on avisera en fonction du nombre de candidatures s'il y a lieu de faire des élections ou pas.

Mme ROGEZ informe les familles qu'elles peuvent préparer en amont la réunion sans membres de l'EHPAD.

Au 1^{er} trimestre 2023, le règlement intérieur sera revu avec les nouvelles directives.

Point sur les subventions

En 2022, nous avons fait une demande de subvention auprès de la CNSA, pour équiper le parc Elysée (jardin d'Amande) d'une pergola. Nous avons obtenu une subvention de 22 000 €.

Nous avons décidé de réitérer notre demande pour l'année 2023, cette fois-ci le projet s'est porté sur le bien être des soignants et des habitant.e.s.

- La demande du Bladder Scan a été faite par les équipes infirmiers, ayant identifié le caractère trop invasif des sondages urinaires. Ce dispositif apportera plus de confort aux résidents.

Coût : 7 436,83 € pour 1 Bladder Scan

- La demande des chariots de changes fait suite aux difficultés évoquées par les équipes aides-soignantes, le matériel étant trop lourd, peu maniable, non adapté (nécessité de rangements) et bruyant.

Coût : 5 285,16 € pour 6 chariots

- Les chaises de douche font suite à l'identification d'un manque de sécurité dans les accompagnements des résidents au moment de la douche, et permet ainsi de prévenir le risque de chute. Ce matériel inclinable et réhaussable permet également aux professionnelles de réduire les troubles musculosquelettiques.

Coût : 2 335,77 € pour 6 chaises de douche

- Les chariots de distribution des repas, font suite à des réclamations des résidents concernant la température de distribution des repas en chambres lors des précédents CVS

Coût : 8 619,72 € pour 2 chariots

Au total il y en a pour 23 500 €, le montant de la subvention étant de 22 000€ l'EHPAD prendra à sa charge les 1 500 € restant.

Pour pouvoir assurer la présence d'Axel, l'APA (Activités Physiques Adaptées), nous avons répondu à un appel à projet et la réponse a été favorable. Nous avons obtenu 47 000 € pour financer le poste d'Axel et le matériel nécessaire à son projet.

Le poste d'Axel va permettre une diminution des chutes, un renfort musculaire des habitant.e.s, et l'amélioration des conditions de travail des professionnels. Nous allons devoir le partager entre l'EHPAD de Barby et le domicile.

Axel est très content d'être là, il est déjà intervenu en tant que stagiaire à l'EHPAD et a constaté un réel progrès des habitant.e.s.. L'objectif est de pérenniser ce poste et de conserver le poste d'Axel à temps complet.

Les nouvelles adresses mails

Accueil : accueil@ehpad-lesblesdor.fr

Facturation : facturation-admission@ehpad-lesblesdor.fr

Rh-compta : rh-compta@ehpad-lesblesdor.fr

Animatrice : animation@ehpad-lesblesdor.fr

Agent technique : technique@ehpad-lesblesdor.fr

Référente hôtelière : ref-hoteliere@ehpad-lesblesdor.fr

Directrice : direction@ehpad-lesblesdor.fr

Idec : idec@ehpad-lesblesdor.fr

Psychologue : psychologue@ehpad-lesblesdor.fr

Infirmière : ide@ehpad-lesblesdor.fr

Activité Physique Adaptée : apa@ehpad-lesblesdor.fr

Point sur les cahiers installés dans les étages

Il n'y a pas de nouveau point noté dans les cahiers depuis le dernier CVS.

Odeur cigarette dans les étages

Sur les unités de vie Pistache et Tournesol, il y a de fortes odeurs de cigarettes.

Sur l'unité de vie Pistache, il y a deux habitants fumeurs, un en début du couloir et un au fond du couloir, celui-ci laissant la porte de sa chambre grande ouverte lorsqu'il fume.

Mme GANDY qui habite sur Tournesol fume sur son balcon, mais jamais dans les parties communes, seulement la porte de sa chambre est ouverte, mais comme elle le précise « A 82 ans je ne vais pas arrêter de fumer. »

Mme ROGEZ rappelle que les chambres des habitant.e.s. sont leur domicile, nous n'avons pas le droit d'interdire à quiconque de fumer dans sa chambre.

Monsieur COUDURIER propose d'installer un groom ferme porte aux portes de chambres des fumeurs.

Monsieur EJARQUE, spécialiste de la serrurerie explique que cette installation est compliquée pour les personnes en fauteuils roulants.

Monsieur BOILLLOT demande s'il est possible d'installer une ventilation plus puissante dans les chambres ou éventuellement de mettre des absorbeurs d'odeur.

Mme ROGEZ : « Nous allons mettre un mot dans le logiciel de soins Netsoins pour que le personnel pense à bien fermer les portes, et nous demanderons à Bernadette d'installer un groom ferme porte dans les chambres concernées, et à Anne, la référente hôtelière de trouver des absorbeurs d'odeur. »

Point sur l'organisation /glissement de tâches entre hôtelières et aide-soignante

Nous n'arrivons plus à recruter des infirmières et des aides-soignantes, il a fallu revoir les missions de tous les corps de métiers.

Les aides-soignantes réalisent sous délégation de l'infirmière des actes infirmiers.

Les hôtelières aident les aides-soignantes en réalisant des tâches de désinfection, de réfection des lits.... Pour aider les hôtelières nous embauchons des jeunes (étudiants par ex) pour réaliser leur mission d'entretien des locaux et des chambres car par la force des choses, les hôtelières ne peuvent effectuer toutes leurs tâches ménagères vu qu'elles sont missionnées sur certains actes qui relèvent normalement des AS.

Depuis le mois de septembre, il a manqué presque 30 heures de soins

Des familles ont fait un courrier à l'ARS pour signaler le manque de personnel.

Monsieur BOILLLOT demande si le CVS peut faire un courrier avec signature de tous les membres et l'envoyer à l'ARS.

Mme ROGEZ lui répond que c'est une très bonne idée surtout que nous allons signer notre CPOM pour 2023-2027.

Monsieur COUDURIER suggère que le CVS prenne rendez-vous avec Mme BONNIVARD, député, pour témoigner des difficultés que rencontre l'EHPAD au niveau du recrutement du personnel.

Pour Mme REVERDY, ce manque de personnel, est anxiogène, le fait qu'il n'y ait, parfois, personne dans les couloirs l'angoisse.

Mme LACROIX se demande pourquoi le personnel ne reste pas. Cécile, le médecin-coordonnateur, explique que les écoles IFSI et IFAS ne se remplissent pas et qu'au niveau infirmier il y a trop de travail. Et en plus dans la fonction publique, il n'y a pas de CDI, juste des CDD.

Mme REVERDY, Monsieur BOILLLOT, Mme FLORET et Mme GARET sont d'accord pour représenter le CVS et établir un groupe de travail pour préparer la lettre pour l'ARS et le rendez-vous avec MME BONNIVARD.

Présentation des jeunes d'unicité

Depuis le jeudi 10 novembre, nous accueillons pour la cinquième année consécutive 4 volontaires en service civique (Unis-Cité).

Cette année nous accueillons : Alex, Marie, Zoé et Emma. Ils seront présents les jeudis, vendredis jusqu'au mois de juin 2023. Ils participent à la vie de l'établissement, prennent leur repas de midi en salle de restaurant avec les habitants. Ils proposent des activités individuelles ou collectives et contribuent ainsi au maintien du lien intergénérationnel. Leur venue est appréciée par l'ensemble des habitants.

Questions diverses

Mme FLORET a reçu un appel du médecin coordonnateur, quand elle a voulu la rappeler, le standard téléphonique était fermé et n'a donc pas pu la recontacter.

Pour remédier à ce problème nous allons signaler aux personnels qui contactent les familles de laisser le numéro téléphonique de la ligne directe du secrétariat.

Monsieur EJARQUE a tenu à rappeler qu'il travaille avec Catherine, sur le prélèvement automatique qui est en train de se mettre en place.

La séance est levée à 12h00.

Compte-rendu fait le 15 novembre 2022,